

REUNION DU COMITE SYNDICAL**10 MARS 2020 A 18H****POINT N° 5****VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le BP2020 a été préparé conformément aux orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire.

*Le budget 2020 s'inscrit **en hausse de 5,0 %** par rapport au BP2019 en raison en particulier de :*

- *La hausse très significative du prix du traitement (de l'ordre de + 40 %) subie suite au renouvellement du marché de traitement des OMR au 1^{er} juillet 2019 (impact sur 12 mois en 2020 au lieu de 6 mois sur le budget 2019)*
- *La prise en charge sur 12 mois au lieu de 6 mois des tonnages supplémentaires d'OMR en provenance des nouvelles communes qui ont rejoint COTELUB à compter du 1er juin 2019 (Cadenet et Cucuron).*

A l'inverse l'année 2020 bénéficie de la réduction des coûts d'exploitation suite à la mise en service du nouveau quai de transfert de Grenouillet

Le remboursement de l'emprunt en vue de la réalisation des travaux de restructuration va impacter le budget mais sera plus que compensé par les économies faites en coût d'exploitation suite à la modification du mode de fonctionnement du site (arrêt du marché de transfert des OMR avec Véolia).

Présentation résumée :

Les principaux éléments caractérisant ce budget sont présentés ci-après. Ils viennent commenter les tableaux figurant en annexe :

- Comparaison du BP 2020 et du BP 2019 par chapitre
- Budget détaillé Fonctionnement et Investissement en format A3

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitre 016 : Site du Grenouillet :

Les travaux de restructuration du site du Grenouillet qui ont débuté au deuxième trimestre 2018 se sont poursuivis courant 2019 et vont s'achever totalement début 2020.

Une grande partie des investissements ont déjà été engagés en 2019 ce qui conduit à une baisse significative des dépenses d'investissement sur l'année 2020 : ont ainsi été concrétisés l'achat d'un engin de manutention des bennes sur site ainsi qu'un chargeur qui ont fait l'objet d'un emprunt spécifique.

Sur un plan budgétaire, les travaux ou investissement engagés se traduisent par un report de restes à réaliser (RAR) de 2019 de 693 665,76 € en dépenses.

Les remboursements des emprunts contractés pour les travaux de Grenouillet et l'achat des engins vont impacter le budget 2020 mais seront plus que compensés par les économies faites en matière de coûts d'exploitation (arrêt du marché Véolia).

Ils vont représenter de l'ordre de 203 000 € sur 2020 (capital + intérêt).

INVESTISSEMENT - RECETTES

L'équilibre des recettes est obtenu principalement par l'inscription des 395 000 € restant de l'emprunt, d'un prêt relais de 250 000€ dans l'attente de la récupération du FCTVA ainsi que par un excédent d'investissement de 2019 d'un peu plus de 194 000 €.

	BP 2019	BP 2020
Dettes (intérêt)	14 500	31 000
Dettes (capital)	66 000	172 000
Totaux	80 500	203 000

Sur la base des statuts actuels la ventilation des remboursements par collectivité est résumée par le tableau ci-dessous

CALMV	CCPSMV	COTELUB	Total
100 250	50 320	52 430	203 000

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT – DÉPENSES

Chapitre 011 : c'est dans ce chapitre que figurent les dépenses des principales prestations privées liées au traitement et à la valorisation des déchets.

- A. **GESTION DES OMR :** L'année 2018 avait été marquée par une forte augmentation des tonnages. A l'inverse l'année 2019 s'est inscrite dans un retour à la baisse. Les hypothèses de dépenses pour l'année 2020 sont donc estimées en retenant une hypothèse intermédiaire de stabilisation ou de légère hausse de la production par rapport à 2019 avec un coefficient de sécurité de l'ordre de 1% selon la méthode retenue depuis plusieurs années. Le tonnage des nouvelles communes de COTELUB a également été intégré sur 12 mois au lieu de 6 mois en 2019 (Cadenet et Cucuron).

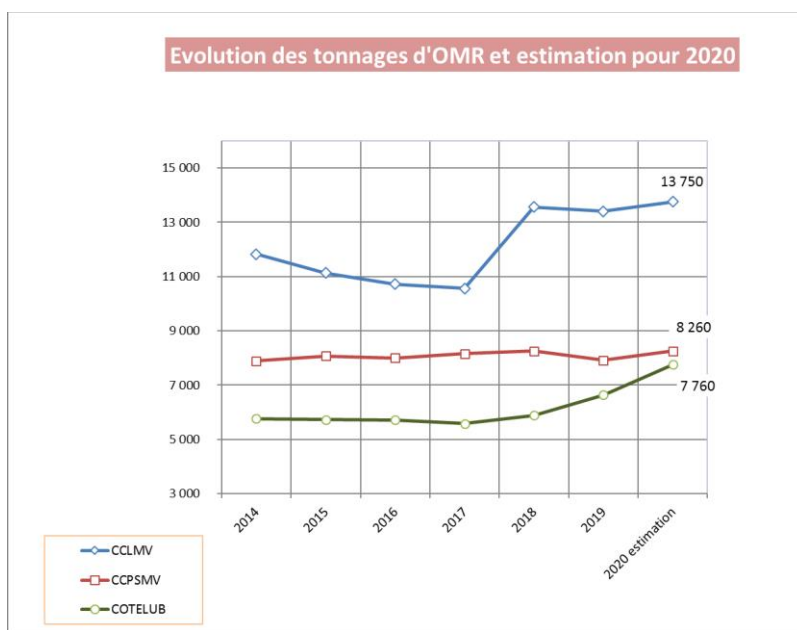
Cela se traduit par les prévisions suivantes :

- Tonnages en forte hausse pour COTELUB (nouveaux apports).
- Tonnage global avec une légère hausse pour LMV et CCPSMV en raison de la tendance générale.

Les hypothèses d'évolutions cumulées nous amènent à prévoir une hausse des tonnages à l'échelle du SIECEUTOM de l'ordre de 6,5 % (yc coefficient de sécurité)

	Hypothèse d'évolution 2019-2020
LMV	+ 2,67 %
CCPSMV	+ 4,4 %
COTELUB	+ 17,0 %**
Ensemble	+ 6,5 %

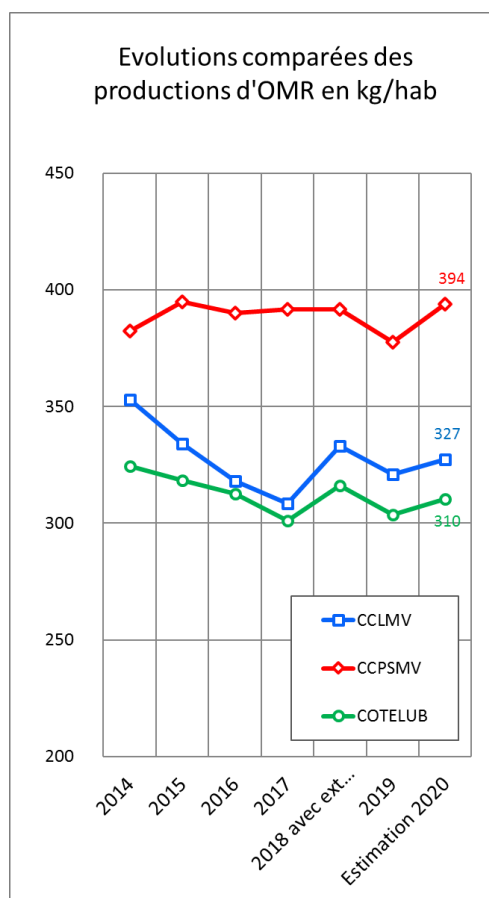
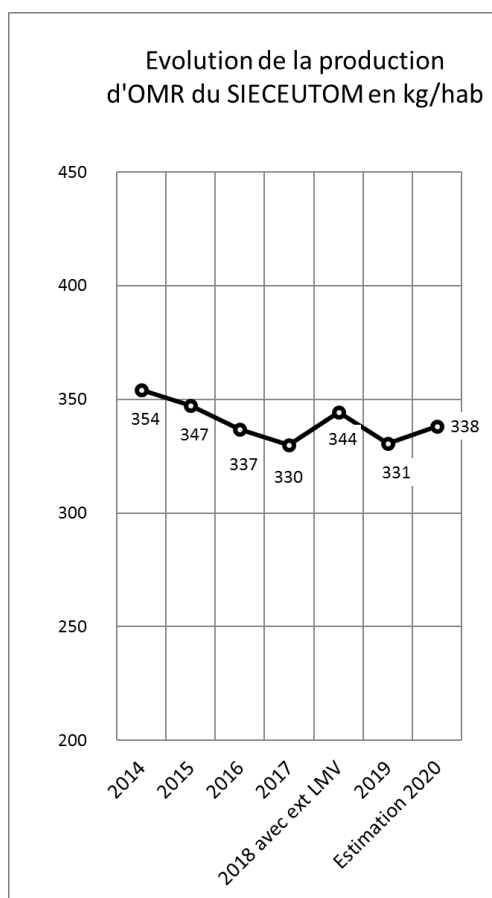
**Yc apports nouvelles communes



Tonnages estimatifs 2019 :

	2015	2016	2017	2018	2019	BP 2020
LMV	11 128	10 724	10 566	13 558	13 406	13 750
CCPSMV	8 079	8 005	8 154	8 249	7 912	8 260
COTELUB	5 733	5 717	5 581	5 886	6 634	7 760
Totaux	24 939	24 446	24 301	27 693	27 952	29 770

Les tonnages précédents conduisent aux productions par habitant illustrées par les graphiques ci-dessous.



Les dépenses estimées de ce chapitre intègrent également le renouvellement du marché de traitement des OMr au 1^{er} juillet 2019 et la hausse très significative du prix du traitement (de l'ordre de + 40 %) qui en a résulté suite aux évolutions du contexte à l'échelle du département du Vaucluse et aux conséquences du nouvel avenant signé entre le SIDOMRA et Suez qui impacte les tarifs applicables aux collectivités extérieures au SIDOMRA.

DÉCHETTERIE :

Les dépenses ont été estimées en considérant par rapport aux tonnages de 2019 :

- La poursuite de la hausse de respectivement 15 % et 8 % de la collecte sélective pour LMV et CCPSMV,
- Une hausse des apports en carton de l'ordre de 6 %

Au final et en cumulant l'impact des différentes évolutions de tonnages et les économies en matière de coûts d'exploitation, le chapitre 011 affiche une hausse de +7,1 % par rapport au BP 2019.

Chapitre 012 :

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses relatives au personnel, salaires et charges. Il est en baisse de presque 3 % par rapport au BP 2019 principalement en raison de la mise en retraite anticipée de l'agent en arrêt maladie depuis quatre ans et qui avait été déclaré « inapte à tout poste » dont le SIECEUTOM avait jusque là supporté la charge salariale.

FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chapitre 74 :

En considérant des recettes extérieures (chapitre 70) (Rachats de matériaux recyclables) de 15 000 €, le montant des participations des communautés adhérentes doit s'établir à 4 774 585,23 € pour assurer l'équilibre du budget. Cela représente une hausse de +4,1 % (hors dette) par rapport au BP2019.

Cette hausse est un peu plus faible que la hausse des dépenses du chapitre 11 qui est de +7,1 %.

	BP 2019	BP 2020	Evolution
Hors dette	4 536 550	4 859 100	+4,1%

-OO-

Projet de délibération

Après avoir examiné chaque chapitre de la section de Fonctionnement et de la section d'Investissement du projet de Budget Primitif 2020, le Président invite l'assemblée à procéder au vote de ce budget.

Il est proposé au Comité,

D'APPROUVER le Budget Primitif pour l'exercice 2020 pour les montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Propositions = **5 386 100,00 €**
(Cinq millions trois cent quatre-vingt-six mille cent euros)

RECETTES

Propositions = **5 386 100,00 €**
(Cinq millions trois cent quatre-vingt-six mille cent euros)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Propositions = **1 248 666,00 €**
(un million deux cent quarante-huit mille six cent soixante-six euros)

RECETTES

Propositions = **1 248 666,00 €**
(un million deux cent quarante-huit mille six cent soixante-six euros)

DE DIRE que le budget est voté par nature au niveau du chapitre.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération